



## RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS

**Appel à candidature pour siéger au sein de la Commission communale de Constat de dégâts en qualité d'expert-agriculteur désigné par le Collège communal**

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone/GSM : \_\_\_\_\_

Déclare être un agriculteur exploitant des parcelles sur la Commune de Stoumont et me porte candidat comme expert-agriculteur désigné par le Collège communal.

Date et Signature :

**Ce formulaire est à retourner pour le 12/03/2025 au plus tard**

- Soit par courrier à Collège communal de Stoumont, Route de l'Amblève 41 à 4987 STOUMONT
- Soit par courriel en le scannant et l'envoyant à [administration.communale@stoumont.be](mailto:administration.communale@stoumont.be).